

Jean-Marc BAREILLE
Sébastien CHAVET
Experts-Comptables
Associés
Commissaires aux comptes

FONDS DE DOTATION CHEMINS PARTAGES

3 impasse des Murets
38460 VILLEMOIRIEU

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE DE 7 MOIS CLOS LE 31/12/2025

www.acora.fr

EXPERTISE COMPTABLE | PAIE/DROIT SOCIAL | AUDIT & COMMISSARIAT AUX COMPTES | DROIT SOCIÉTÉS | PROTECTION SOC. DIRIGEANTS

ACORA AUDIT – Société de Commissaires aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom

SAS au capital de 4 350 € - RCS Lyon 378 890 644 - APE 6920 Z

Siège social 50 allée des Cyprès BP 20029 69578 Limonest cedex - 04 78 35 62 61 - cac@acora.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice de 7 mois clos le 31/12/2025

À l'assemblée générale du Fonds de dotation CHEMINS PARTAGES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation CHEMIN PARTAGES relatifs à l'exercice de 7 mois clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 13/06/2025 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider du fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Limonest, le 06/07/2026

Le commissaire aux comptes,

ACORA AUDIT

acora
VOTRE EXPERT-COMPTABLE PARTENAIRE

*50 allée des Cyprès
69760 LIMONEST*

Jean-Marc BAREILLE



Pièces jointes :

- Annexe « Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »
- Comptes annuels de l'exercice de 7 mois clos le 31/12/2025

ANNEXE**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2025	Net au
. Frais d'établissement ACTIF IMMOBILISE Immobilisations incorporelles . Frais de développement . Donations temporaires d'usufruit . Concessions, brevets, licences, marques . Autres immobilisations incorporelles . Immobilisations incorporelles en cours . Avances et acomptes Immobilisations corporelles . Terrains . Constructions . Installations tech., matériels, outillage . Autres immobilisations corporelles . Immobilisations corporelles en cours . Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Immobilisations financières . Participations et Créances rattachées . Autres titres immobilisés . Prêts . Autres immobilisations financières Total				
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours Créances . Créances usagers et comptes rattachés . Créances reçues par legs ou donations . Autres créances Charges constatées d'avance Valeurs mobilières de placement Instruments financiers à terme et jetons détenus Disponibilités Total	11 813		11 813	
COMPTE DE REGULARISATION Frais d'émission des emprunts Primes de remb. des emprunts Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif Total				
TOTAL ACTIF	11 813		11 813	



	Net au 31/12/2025	Net au
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
. Fonds propres statutaires		
. Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
. Réserves statutaires ou contractuelles		
. Réserves pour projet de l'entité		
. Autres		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-8 187	
Situation nette (sous-total)	-8 187	
Fonds propres consommables	20 000	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	11 813	
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds non remboursables		
Avances conditionnées		
Droit du concédant		
Total		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments de trésorerie		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
Total		
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	11 813	



	du 13/06/2025 au 31/12/2025	% PE	du au	% PE	Var. en val. annuelle	
					en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Cotisations						
Ventes de biens et services :						
- ventes de biens						
<i>dont ventes de dons en nature</i>						
- ventes de prestations de services						
<i>dont parrainages</i>						
Produits de tiers financeurs :						
- Concours publics et subventions						
- Versements des fondateurs ou consommation de dot. consommable						
- Ressources liées à la générosité du public :						
Dons manuels						
Mécénats	19 450	100,00				
Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dép., provisions						
Produit des cessions d'immo. incor. et corpo.						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits						
Total	19 450	100,00				
CHARGES D'EXPLOITATION						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	37	0,19				
Aides financières	27 600	141,90				
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires						
Cotisations sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables d'immo. incor. et corpo. cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Total	27 637	142,09				
Résultat d'exploitation	-8 187	-42,09				
PRODUITS FINANCIERS						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations						
Différences positives de change						
Produits des immo. financières cédées						
Produits nets sur cession VMP et intr. trésor.						
Total						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Valeurs comptables des immo. finan. cédées						
Charges nettes sur cession VMP et intr. trésor.						
Total						
Résultat financier						



	du 13/06/2025 au 31/12/2025	% PE	du au	% PE	Var. en val. annuelle	
					en euros	%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-8 187	-42,09				
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Total						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Total						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	19 450					
TOTAL DES CHARGES	27 637					
EXCEDENT OU DEFICIT	-8 187	-42,09				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat						
Total						
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestation en nature Personnel bénévole						
Total						



ANNEXE

- | Informations sur l'entité et faits majeurs de l'exercice
- | Règles et méthodes comptables
- | Règles comptables sur les actifs, amortissements et dépréciation
- | Notes sur le Bilan Actif
- | Notes sur le Bilan Passif
- | Notes sur le Compte de Résultat
- | Engagements financiers et autres engagements



ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2025

Durée : 7 mois

1 - INFORMATIONS SUR L'ENTITE

Objet :

Soutien financier à la pratique du sport de glisse.

Activités ou missions :

Aider les sportifs talentueux, associations ou individus, à poursuivre leur passion malgré les contraintes financières.

Moyens mis en oeuvre :

Soutien financier.

Effectifs :

Néant



2 - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Création du fonds de dotation sur l'exercice.

3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 2023-03 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



4 - REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				☒
des titres de participation				☒
des autres titres immobilisés et titres de placement				☒
Frais externe de formation				
nécessaires à la mise en service				☒
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				☒
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				☒

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Non applicable.



Modes d'amortissement

Non applicable.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Dont frais de développement						
Dont fond commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						

5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

Non applicable.

Valeur nette

Taux amortissement

Frais de constitution.....

Frais de premier établissement.....

Frais de développement :

Valeur nette

Taux amortissement

Frais de développement.....

Fonds commercial :

Valeur nette

Taux amortissement

Eléments achetés.....

Eléments réévalués.....

Eléments reçus en apport.....

Actif immobilisé :

Valeurs brutes

A l'ouverture

Augmentation

Diminution

A la clôture

Immobilisations incorporelles.....

Immobilisations corporelles.....

Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés

Immobilisations financières.....

Total.....**Amortissements et dépréciations**

A l'ouverture

Augmentation

Diminution

A la clôture

Immobilisations incorporelles.....

Immobilisations corporelles.....

Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés

Immobilisations financières.....

Total.....

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....

Autres créances.....

Etat des créances :

Non recensé

Montant brut

A 1 an au plus

A plus d'1 an

Actif immobilisé.....

Actif circulant et charges constatées d'avance.

--	--	--

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Non recensé

Participations et créances rattachées.....

Immobilisations financières.....

Usagers et comptes rattachés.....

Autres créances.....

Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :



5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

IMMOBILISATIONS

Augmentations de l'exercice	Virements		Entrées			Total
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....						
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....						
Total.....						

Diminutions de l'exercice	Virements		Sorties			Total
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service	
Immobilisations incorporelles.....						
Immobilisations corporelles.....						
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés						
Immobilisations financières.....						
Total.....						

AMORTISSEMENTS

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations				Total
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles	
Immobilisations incorporelles.....					
Immobilisations corporelles.....					
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés					
Total.....					

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions			Total
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés				
Total.....				



5 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

FONDS COMMERCIAL

Dépréciation :

Descriptif des modalités du test de dépréciation

--

Modalités d'affectation à un groupe d'actif

--

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Total		

COUTS D'EMPRUNT INCORPORES DANS LE COUT DES STOCKS ET EN COURS

Rubriques	Montant incorporé au cours de l'exercice	Taux de capitalisation
Matières premières et autres approvisionnements		
Encours de production		
Produits finis		
Marchandises		
Total		

FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

Non applicable.



PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Nature et rythme de reprise en résultat

Non applicable.

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

	Déficit	Excédent
Résultat de l'exercice précédent		

AFFECTATION	Augmentations	Diminutions
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau		
Total des affectations		

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions ou consommations	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise.....				
Fonds propres avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation.....				
Réserves.....				
Report à nouveau.....				
Résultat de l'exercice.....		-8 187		-8 187
Situation nette		-8 187		-8 187
Fonds propres consommables.....		20 000		20 000
Subventions d'investissement.....				
Provisions réglementées.....				
Total.....		11 813		11 813



RESERVE POUR PROJET DE L'ENTITE

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
				
Total				



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Réserves pour projet de l'entité.....				
Total (1)				
Provisions réglementées				
Provision pour hausse de prix.....				
Amortissements dérogatoires.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....				
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour pertes sur contrats.....				
Provision pour amendes et pénalités.....				
Provisions pour charges sur legs et donations.....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....				
Sur cptes usagers et cptes rattachés.....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)				
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....				
- financières.....				
- exceptionnelles.....				



6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES LIES AUX LEGS ET DONATIONS

Origine des fonds reportés	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Total				

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Origine des fonds dédiés	Fonds dédiés à l'ouverture de l'exercice A	Reports B	Utilisation en cours de l'exercice		Transferts en fonds dédiés (en + ou en -) D	Fonds dédiés à la clôture	
			Montant global C	Dont remboursement aux tiers		Montant global A+B-C+D	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des 2 derniers exer.

Subventions d'exploitation

Sous-total							



Contributions financières d'autres organismes

Sous-total							

Ressources liées à la générosité du public

Sous-total							
Total							

6 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs				
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total :				

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....

Fournisseurs.....

Autres dettes.....



Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit

Emprunts et dettes financières diverses

Fournisseurs.....

Dettes fiscales et sociales.....

Autres dettes

Produits constatés d'avance :

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DES VENTES DE BIENS ET SERVICES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				



VENTILATION DES RESSOURCES HORS VENTES DE BIENS ET SERVICES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Cotisations				
Subventions				
Concours publics				
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Dons manuels				
Mécénats	19 450		100,00	
Legs et donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de dons en nature				
Parrainages				
Autres ressources				
Total	19 450		100,00	

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Modalités de recensement et de valorisation
	

Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Motifs de la non comptabilisation :

Nature	Valorisation

7 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)***MONTANTS RELATIFS AUX LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE*****Produits**

Montant perçu au titre d'assurances-vie

Montant de la rubrique "Legs, donations"

Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations

Total des produits**Charges**

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés

Reports en fonds reportés liés aux legs et donations

Total des charges***FRAIS DE DEVELOPPEMENT***

Frais de développement comptabilisés en charge au cours de l'exercice

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**Honoraires des commissaires aux comptes**

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes		
Honoraires afférents aux services autres que la certification		
Total		



8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements reçus :

Non recensé

Dons en nature destinés à être cédés.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

**Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :**

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

--	--	--	--

Méthodes et hypothèses utilisées :

8 - ENGAGEMENTS FINANCIERS (suite)

Engagements**de crédit bail :**

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out.
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES ENGAGEMENTS

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée d'approbation des comptes
de l'exercice de 7 mois clos le 31/12/2025

À l'assemblée générale du Fonds de dotation CHEMINS PARTAGES,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fonds de dotation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Limonest, le 06/07/2026

Le commissaire aux comptes,

ACORA AUDIT 
acora
VOTRE EXPERT-COMPTABLE PARTENAIRE

50 allée des Cyprès
69760 LIMONEST

Jean-Marc BAREILLE

